

PEDAGOGIE



Ecole Normale – 1925





INSTRUCTION PUBLIQUE PRIMAIRE

BREVET DE NOMINATION

pour un instituteur pourvu du brevet définitif

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes

Vu le procès-verbal de l'élection faite par la Municipalité
de Peyres - Possens réunie à

la Commission scolaire de Peyres - Possens

sanctionne à titre définitif l'élection

de Monsieur Louis PERROCHON

en qualité d'instituteur de l'école mixte de

PEYRES - POSSENS

conformément à l'art. 50 de la loi du 15 Mai 1906.

LAUSANNE, le 20 août 1925

Le Chef du Département,



INSTRUCTION PUBLIQUE PRIMAIRE

BREVET DE NOMINATION

pour un instituteur pourvu du brevet définitif

Vu le procès-verbal de l'élection faite par la Municipalité
de Bercher, réunie à
la Commission scolaire de Bercher,

le Département de l'Instruction publique et des Cultes
sanctionne à titre définitif l'élection

de Monsieur Louis P E R R O C H O N
en qualité d'instituteur de la 1re classe mixte de B E R C H E R
conformément à la loi sur l'instruction publique primaire.

Lausanne, le 20 mai 1929.

Le Chef du Département,



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

DIPLOME

DE

Membre Honoraire

délivré à M^{rs} **Ferroclion Louis**

Instituteur à Bercher

qui a fait partie de la Société pendant plus de 15 ans
Lausanne, le 18 décembre 1943

Au nom du Comité central:

Le Président: *A. Anas*

Le secrétaire: *J. Bomm*

GYMNASTIQUE



Ecole Normale – 1935



LE CONSEIL D'ÉTAT

DU

CANTON DE VAUD

Du le préavis du Département de l'instruction publique et des cultes,

ARRÊTE :

Monsieur Louis PERROCHON

est confirmé

en qualité de maître de gymnastique aux Ecoles normales, jusqu'à la
prochaine revision de la loi sur l'enseignement secondaire,

*conformément aux lois, arrêtés et instructions relatifs à ces fonctions, sous
réserve des dispositions des articles 1 et 2 de la loi du 4 septembre 1933
sur la durée des fonctions publiques cantonales.*

*Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne,
le 12 mai 1944.*

LE PRÉSIDENT :

L. Bodot



LE CHANCELIER :

[Signature]

Association Cantonale Vaudoise
des Sociétés Féminines de Gymnastique
1925 — 1935



Lettre de Félicitations

délivrée à

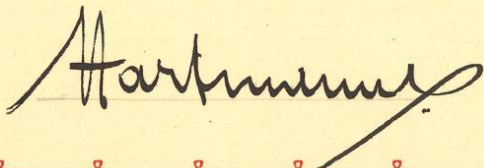
Monsieur Perrochon Alfred, moniteur-chef
de la Société féminine de gymnastique
Bercher

en témoignage des marques de sympathie, d'intérêt et de dévouement qu'il a données à la cause de l'Education physique en général et, en particulier, à l'Association Cantonale Vaudoise des Sociétés Féminines de Gymnastique, qui lui en exprime toute sa reconnaissance.

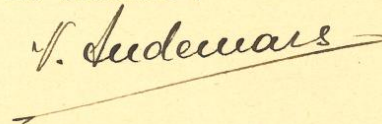
Selon décision de l'Assemblée des Délégués, tenue à Lausanne le 27 octobre 1935.

AU NOM DU COMITÉ CANTONAL :

Le Président :



La Secrétaire :



SOCIÉTÉ FÉDÉRALE de GYMNASTIQUE

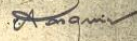
Section des Amis Gymnastes, Lausanne.

DIPLÔME de Membre d'honneur

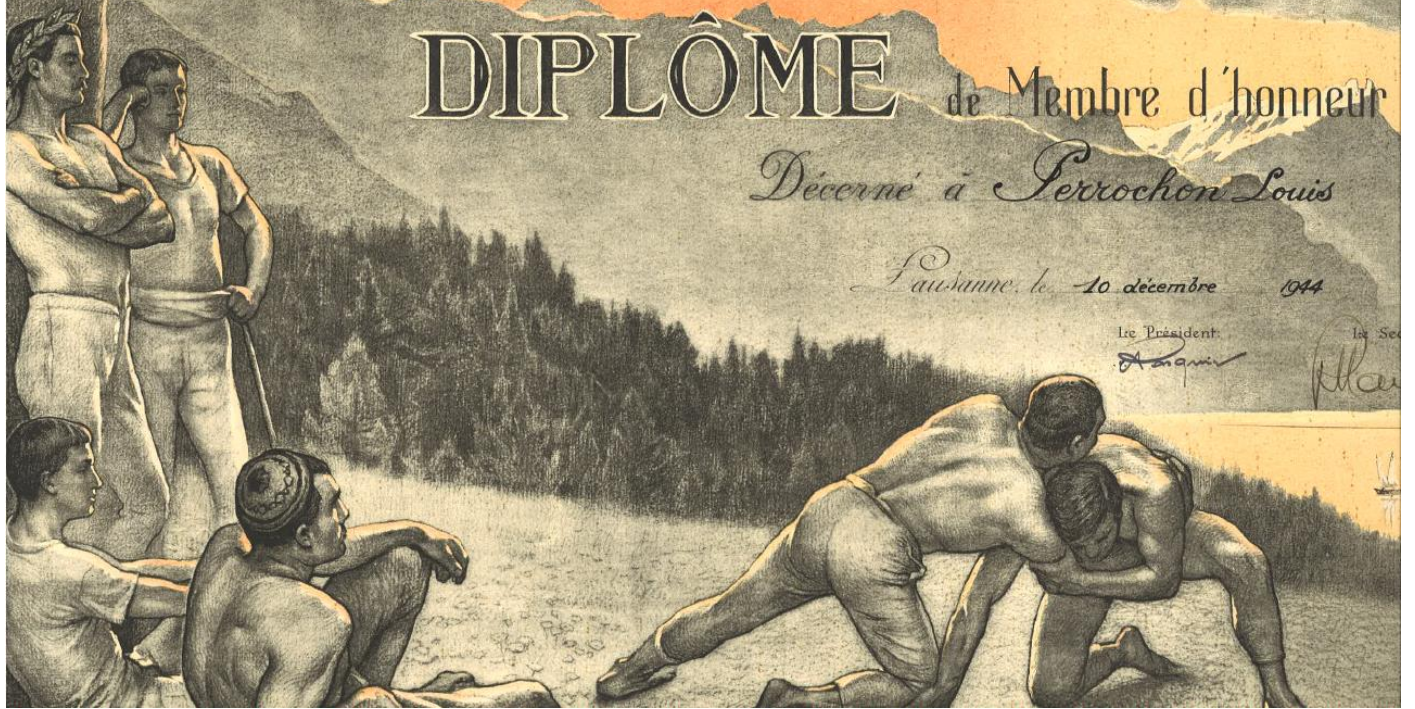
Décerné à *Perrochon Louis*

Lausanne, le 10 décembre 1944

Le Président:



Le Sec



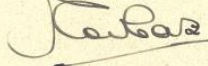
Société Fédérale de Gymnastique
SECTION BOURGEOISE DE LAUSANNE
DIPLOME

De membre d'Honneur

Délivré à *M. Louis Perrochon*

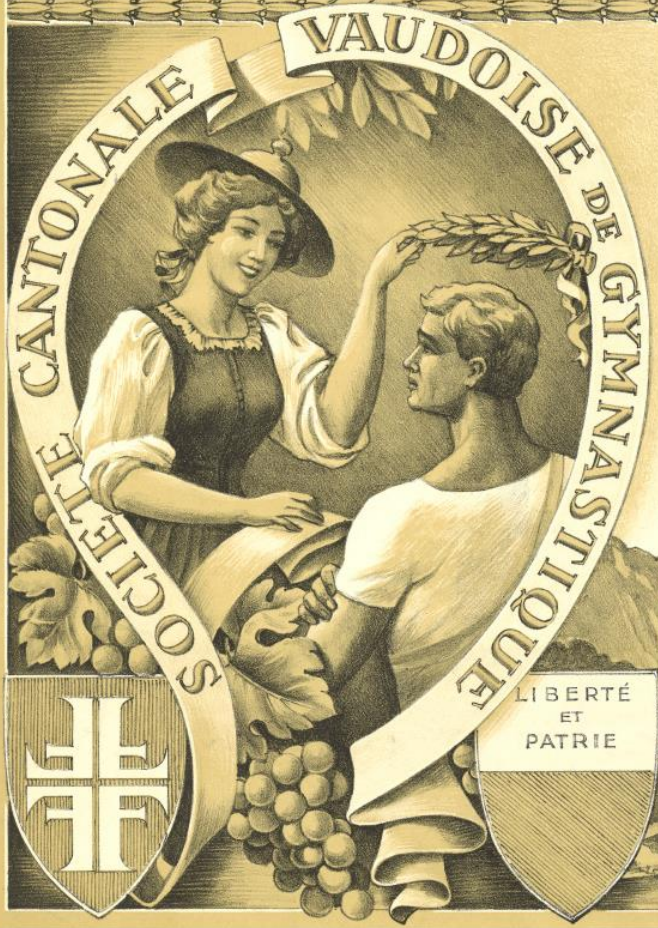
Lausanne le 18 janvier 1948

LE PRÉSIDENT



LE SECRÉTAIRE





L'assemblée des délégués réunie à
Aigle

reconnaisant les services rendus par
M. Louis PERROCHON
Inspecteur cantonal de gymnastique, Lausanne

lui confère le titre de :

Membre honoraire

le 1^{er} octobre 1950

Au nom du Comité Central

Le Président :

Le Secrétaire :



ASSOCIATION
CANTONALE VAUDOISE
des
MAITRES DE GYMNASTIQUE

Payerne, le 22 septembre 1951.

Monsieur Louis Perrochon,
Inspecteur de la gymnastique,
Lausanne.

Monsieur, cher membre et ami,

L'assemblée générale de Payerne du 22 septembre
1951 vous a nommé

Membre d'Honneur.

en reconnaissance des grands services que vous
avez rendus à l'association.

Elle souhaite que vous lui conserviez l'inté-
rêt que vous lui avez toujours témoigné et que vous
lui permettiez de jouir encore longtemps de votre
rare compétence ainsi que de vos qualités d'esprit
et de cœur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, cher membre
et ami, l'expression de nos sentiments affectueux
et reconnaissants.

Au nom de l'A. V. M. G.

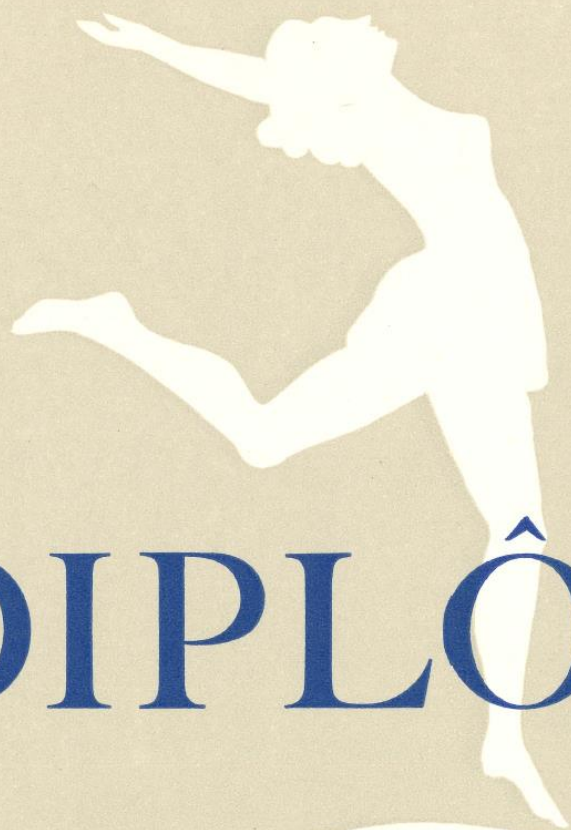
Le Président:

M. Guerin

Le Secrétaire:

J. Gubry

ASSOCIATION VAUDOISE
DE GYMNASTIQUE FÉMININE



DIPLÔME

De membre honoraire décerné à

Monsieur Louis Perrochon

le 16 novembre 1969

La présidente

Waisogano

La secrétaire

W. Durussel

La Fédération vaudoise de
gymnastique, natation et
sport pour personnes âgées
a la grande joie de nommer :

Premier Président d'honneur

Monsieur Louis Perrochon

pionnier et organisateur de la
gymnastique pour personnes âgées
dans notre canton

Le secrétaire :

M. Girardet

D. Girardet

La présidente :

J. Durussel

J. Durussel

ARMÉE





Le Département militaire fédéral

nomme

Caporal *Perrochon Louis*
de Cheseaux à Peyres-Possens

— au grade de —

Lieutenant des troupes des subsistances

En conséquence, le Département donne à tous ceux à qui il appartiendra l'ordre de le reconnaître en cette qualité, et à ses subordonnés de lui prêter obéissance.

Berne, le *31* déc. *1926*

Département militaire fédéral:



Le Département militaire fédéral

nomme

le lieutenant *Perrochon Louis*
à Bercher

— au grade de —

Premier-lieutenant des troupes des subsistances.

En conséquence, le Département donne à tous ceux à qui il appartiendra l'ordre de le reconnaître en cette qualité, et à ses subordonnés de lui prêter obéissance.

Berne, le *31 décembre 1930*

Département militaire fédéral:

Vernier

L E DÉPARTEMENT
MILITAIRE FÉDÉRAL


NOMME LE PLT.

PERROCHON LOUIS,

DE CHESEAUX, s/L.,

AU GRADE DE CAPITAINE

DES TROUPES DES SUBSISTANCES

EN CONSÉQUENCE, LE DÉPARTE-
MENT DONNE À TOUS CEUX À
QUI IL APPARTIENDRA L'ORDRE
DE LE RECONNAÎTRE EN CETTE
QUALITÉ, ET À SES SUBORDONNÉS
DE LUI PRÊTER OBÉISSANCE 
BERNE, LE 31 DÉCEMBRE 1935.

DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL



Perrochon

RGT. INF. MONT. 7



cpl. B. Schorderet

*Au Cap. Ls. Perrochon, Hommage du Rgt. 7.
a accompli durant la première année de
Mobilisation 1939 - 1940
373 jours de service actif.*

*Le commandant:
Col. A. Remy*

PEINTURE & DIVERS



Louis Perrochon au milieu de ses œuvres: la récompense d'une très longue carrière.

2004

» Exposition à la Galerie du Chêne, Grand-Chêne 2, 1003 Lausanne, du 25 novembre au 14 janvier. Vernissage vendredi 25 novembre, dès 16 h 30. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30 (samedi 17 h).

EXPOSITION LOUIS PERROCHON



Galerie de l'Athénée Caroline 11 Lausanne

— 2 au 18 décembre 1982. —

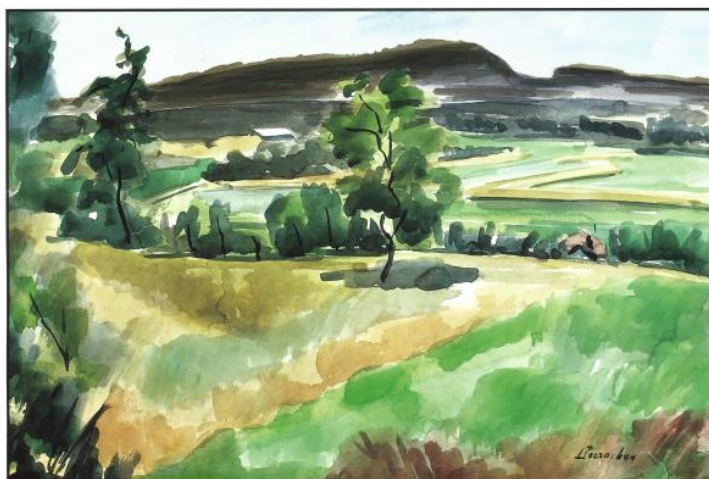
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 30

Les samedis jusqu'à 18 h.
Les dimanches de 14 h. à 17 h.

et de 14 h. à 16 h. 30



GALERIE DU CHÊNE GRAND-CHÊNE 2 – 2^e ÉTAGE – 1003 LAUSANNE



LOUIS PERROCHON

HUILES ET AQUARELLES

Du 25 novembre 2005 au 14 janvier 2006



La
Municipalité
de Bercher



en vertu de la loi du 29 novembre 1955 sur le droit de cité vaudois
et vu la décision unanime prise par le Conseil général dans sa
séance du 4 décembre 1984, confère à

Monsieur et Madame
Louis Perrochon
la Bourgeoisie d'Honneur
de Bercher



Par ce témoignage d'estime, la Commune de Bercher entend rendre
hommage à ce couple de citoyens qui, par ses grandes qualités
humaines, son dévouement envers autrui et un sens aigu de la création
artistique, a contribué au rayonnement de notre village.
Consciente de tout ce que Monsieur et Madame Perrochon ont apporté
à la communauté, la Municipalité leur exprime la reconnaissance
de leurs concitoyens.

Ainsi fait à Bercher, le 28 mai 1985

Au nom de la Municipalité

Le Syndic J.-L. Luthy Le Secrétaire F. De...



Le peintre a gravi les marches du paradis

DISPARITION

Né en 1904 à Bercher, Louis Perrochon est décédé vendredi dernier après un court séjour en EMS. Il laisse d'innombrables tableaux.

«Faites attention, c'est un peu raide», avertissait encore Louis Perrochon il y a quelques mois, en gravissant les escaliers en bois de sa maison de Bercher. Venant d'un homme âgé de 104 ans, la mise en garde ne manquait pas de surprendre ses visiteurs, mais elle était révélatrice à la fois de la formidable santé du centenaire et de son attention pour ses semblables.

«C'était quelqu'un de très attentif aux autres, de très positif et de reconnaissant. Le seul citoyen du village qui nous remerciait systématiquement lorsque paraissait notre petit journal communal», se souvient le syndic Pascal Wulliamoz.

Toujours soucieux de rester informé, le bourgeois d'honneur de Bercher était aussi un fidèle abonné de *La Feuille*, devenue *24 heures*, journal auquel il n'a dû renoncer que l'hiver passé. Sa vue déficiente ne lui permettait en effet plus de lire, ni d'admirer les dessins de Burki, avec qui il correspondait occasionnellement.

Né à Bercher en 1904, Louis Perrochon est décédé vendredi dernier, après un court séjour en EMS. Ancien inspecteur de



PATRICK MARTIN

Louis Perrochon a lu le journal jusqu'à l'hiver passé.

gymnastique scolaire, il laisse une formidable œuvre artistique composée de plusieurs centaines de tableaux. «Beaucoup de foyers et de bâtiments officiels de la région ont un ou plusieurs Perrochon accrochés à leur mur», assure le syndic. La Galerie du Chêne, à Lausanne, lui avait même consacré une exposition en novembre 2005, non sans avoir dû batailler pour surpasser sa modestie naturelle. «Je me gênais, voyez-vous. Et puis c'est une si belle et grande galerie!» confiait-il alors à un confrère.

Sa famille et ses proches lui diront un dernier adieu demain à 14 h 30 au temple de son village.

S. MR

Déposez vos messages de condoléances sur hommages.ch

